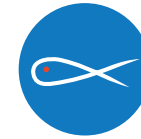


Édition
Conseil
Régional
Ontario

Vincenpaul
CANADA



L'infolettre de la
Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
ISSN 2560-8258
Volume 4 no. 1 - Janvier 2020

Les images ont été retirées pour faciliter l'impression

DANS CE NUMÉRO

CLIQUEABLE!

Message du président	2
Rapport annuel	2
Spiritualité - Nous sommes appelés	3
Jeunes vincentiens	4
L'Ontario se dote de trois nouveaux magasins SSVP	5
Les vincentiens sont appelés à la justice sociale	6
Invitation à animer un atelier	7
Mission et valeurs / Contacts	8

NOUS
SOMMES
APPELÉS

FORMATION NATIONALE
ANNUELLE
FNA 2020

Calgary, Alberta
25 au 27 juin 2020

MESSAGE DU PRÉSIDENT

BILAN SPIRITUEL DES MEMBRES

Le rôle principal d'un vincentien est d'atteindre le salut personnel en servant le Christ à travers les pauvres, les oubliés, les marginalisés, les opprimés et les rejetés. Un examen de conscience régulier nous aide à repérer toute lacune, erreur ou omission survenant au cours de notre cheminement et à prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Socrates : « **Une vie sans examen ne vaut pas la peine d'être vécue.** »

Le début d'une nouvelle année nous donne l'occasion de revoir l'année précédente pour identifier les réussites et les échecs et choisir une meilleure route, s'il y a lieu.

1. En tant que vincentien, est-ce que :
 - a. J'assiste à toutes les réunions de conférence ou de conseil ?
 - b. Je participe activement aux discussions, particulièrement pendant les réflexions spirituelles ?
 - c. Je prie pour les membres et les bénévoles, vivants ou décédés ?
 - d. Je célèbre les jours de fête vincentiens ?
 - e. Je prie avant et après la visite à domicile ?
 - f. Je prie avant et après mon travail dans un magasin ou tout autre endroit d'œuvre spéciale ?
 - g. Je prie pour les pauvres, les oubliés, les marginalisés, les opprimés ou les rejetés ?
 - h. Je participe aux retraites et aux ateliers d'éducation et de formation ?
2. En tant que chrétien, suis-je conscient de la présence de Dieu pendant ma journée, est-ce que :
 - a. Je prie quotidiennement, particulièrement le matin et le soir ?
 - b. Je lis les écritures ?
 - c. Je nourris ma vie spirituelle personnelle en lisant le catéchisme, les doctrines sociales de l'église ou tout autre documentation spirituelle ?
 - d. En tant que catholique, est-ce que :
 - i. J'assiste à la messe les dimanches et les jours saints ?
 - ii. Je reçois fréquemment les sacrements, la réconciliation et l'Eucharistie ?
 - iii. J'assiste à la messe pendant la semaine ?
 - iv. J'assiste à l'heure sainte et à la bénédiction ?
 - v. Je récite le chapelet ?
 - vi. J'adhère aux enseignements et aux doctrines sociales de l'Église et j'en fais la promotion ?

Citations inspirantes de saint François d'Assise :

« **Prêche l'Évangile dans le monde entier et, si nécessaire, utilise les paroles.** »

« **Commence par faire le nécessaire, puis fais ce qu'il est possible de faire et tu réaliseras l'impossible sans t'en apercevoir.** »

« **C'est en se donnant que l'on reçoit.** »

Joseph Claude Bédard, président national

RAPPEL - RAPPORT ANNUEL

Avez-vous commencé la compilation de vos données pour vos rapports annuels financiers et statistiques ?

Si ce n'est pas déjà fait, nous invitons toutes les conférences et tous les conseils à télécharger les formulaires sur notre site web : www.ssvp.ca/fr/rapports-annuels-conferencesconseils

Les renseignements recueillis sont importants dans le cadre des rapports produits par le Conseil national à des fins diverses, notamment pour:

- le gouvernement fédéral ;
- le Conseil Général International ;
- le grand public ;
- les donateurs ;
- les autorités religieuses ;
- tous les membres de la Société.

Nous ne pouvons plus nous permettre de répondre de façon nébuleuse. Il est impératif de bien connaître notre Société canadienne à tous les niveaux et de savoir qui fait quoi. De plus, les rapports annuels aideront le Conseil national du Canada à concentrer ses efforts sur la croissance et le développement, les activités spéciales, l'éducation et le soutien.

Merci de votre indispensable collaboration.

SPIRITUALITÉ

NOUS SOMMES APPELÉS !

Les Vincentiens croient que nous avons une vocation, un appel à servir le Christ à travers ses pauvres. Il y a bien sûr les pauvres qui n'ont pas assez d'argent pour se nourrir et nourrir leur famille et en prendre soin, mais ils ne sont pas les seuls à entrer dans la définition de la pauvreté. Quiconque est malade, seul, souffrant, dépendant, prisonnier ou marginalisé souffre aussi de la pauvreté. On dit que nous sommes tous pauvres d'une façon ou d'une autre, à un moment ou à un autre. Les Vincentiens servent tout le monde, de toutes les façons possibles.

Les écritures nous rappellent que plusieurs de nos prédécesseurs ont aussi été appelés. Certains ont répondu allègrement, d'autres ont hésité et d'autres encore ont tenté de s'évader ou d'éviter l'appel.

Noé, qui « trouva grâce aux yeux de l'Éternel » (Gen. 6:8), a été appelé et « exécuta tout ce que Dieu lui avait ordonné ». (Gen. 6:22)

Abraham et Sarah ont été appelés à être les parents dont les enfants deviendraient le peuple de l'alliance. Le rire accompagna leur acceptation de l'appel de Dieu. (Gen. 18)

Lorsque Moïse se tient debout près du buisson qui brûlait sans se consumer, il tenta de convaincre Dieu qu'il n'était pas vraiment le meilleur choix. « (...) je ne suis pas un homme qui ait la parole facile (...) envoie qui tu voudras envoyer ! » (Exodus 4) avant d'accepter son rôle de chef.

Le garçon Samuel ne reconnut pas Dieu qui appelait son nom et pourtant, guidé par Éli, il fit confiance au Seigneur et le suivit jusqu'à la fin de ses jours. (1Sam 3)

Jonas se sauva quand l'appel de Dieu lui demande d'aller à Ni-neveh.

Dans le Nouveau Testament, Zechariah douta de son appel à devenir le père d'un grand prophète et demeura muet jusqu'à la naissance de son fils, Jean le baptiste. (Luke 1)

Marie demanda « Comment cela se fera-t-il ? », mais accepta avec joie la vocation de devenir la mère de Dieu. (Luc 1)

Appelés par Jésus à devenir des « pêcheurs d'hommes », les premiers apôtres « laissèrent tout, et le suivirent » (Luc 5:11) avec enthousiasme.

Comment acceptons-nous notre vocation Vincentienne ? Certains d'entre nous avons des questions et hésitons. Certains résistent longtemps avant d'accepter pendant que d'autres reconnaissent immédiatement que c'est ce que Jésus attend d'eux. Comment nous acceptons et combien de temps il faut n'est pas vraiment important. Ce qui compte, c'est que chacun de nous reconnaisse l'appel comme un appel personnel venant de Dieu.

Il y a un hymne de David Haas qui me plaît particulièrement ainsi qu'à plusieurs autres Vincentiens, j'en suis sûre. Cet hymne exprime notre vocation à servir avec amour, respect, justice et joie. En très peu de mots, M. Haas énonce la manière Vincentienne de servir tous ceux qui ont besoin de nous et de nous servir les uns les autres comme en une seule famille.

Venez ! Vivez dans la lumière !

Brillez dans la joie et l'amour du Seigneur !

**Nous sommes appelés à être lumière pour le royaume,
à vivre dans la liberté de la cité de Dieu !**

Nous sommes appelés à agir avec justice.

Nous sommes appelés à aimer tendrement.

Nous sommes appelés à nous servir les uns les autres, à marcher humblement avec Dieu.

Venez ! Ouvrez votre cœur !

Montrez votre miséricorde à tous ceux qui ont peur !

**Nous sommes appelés à être l'espoir pour les désespérés, afin que la haine
et la cécité ne soient plus.**

Nous sommes appelés à agir avec justice.

Nous sommes appelés à aimer tendrement.

Nous sommes appelés à nous servir les uns les autres, à marcher humblement avec Dieu.

Cet hymne évoque la façon de servir des Vincentiens :

- Nous servons quiconque a besoin de nous, n'excluant personne, car nous servons dans l'amour du Christ pour tous.
- Nous faisons de notre mieux pour apporter l'espoir aux désespérés, en servant avec amour, respect, justice et joie.
- Nous renouvelons chaque année notre engagement Vincentien à appuyer les œuvres de justice sociale de la Société.
- Nous marchons humblement avec le Dieu qui nous a appelés, sachant que voilà le plan de Dieu pour nous.

Renouvelons notre vocation en ce début d'année. Nous sommes effectivement appelés par Dieu à nourrir les affamés, à prendre soin des personnes dans le besoin et à apporter la justice aux opprimés. Pour cela, nous rendons grâce.

*Denise Bondy, présidente, comité de spiritualité
Conseil régional de l'Ontario*

JEUNES VINCENTIENS

NOUS SOMMES APPELÉS !

Imaginez ceci. C'est un après-midi froid et tranquille. Le magasin est sens dessus dessous, les gens forment une longue file d'attente aux portes de la soupe populaire locale. Imaginez maintenant que vous ouvrez votre messagerie et que le message suivant apparaît, vous annonçant qu'une trentaine de jeunes de votre communauté veulent savoir comment se porter bénévoles dans nos magasins et conférences et qu'ils ont deux ou trois projets fantastiques à lancer dans la communauté. Est-ce que cela ne serait pas une bonne nouvelle ? Quel rêve extraordinaire ! Malheureusement, la réalité est tout autre. Demandez-vous pourquoi les jeunes n'approchent-ils pas notre Société pour y être bénévoles ? Pour être tout à fait honnête, c'est peut-être que nos membres de conférence vieillissent, que certains ne sont pas disposés à changer et qu'ils ne savent pas que nous sommes là. Nous entravons notre croissance et devenons étroits d'esprit. Nous nous devons d'évoluer.

Le renouvellement, la planification de la relève, le recrutement et la rétention des membres sont des enjeux pour plusieurs de nos conférences. Les habitants de nos villes ne connaissent pas le travail accompli par la Société de Saint-Vincent de Paul au sein de la collectivité, parce que nous ne faisons pas preuve de compétitivité quand il s'agit de nous faire connaître. Les médias sociaux constituent aujourd'hui des outils de choix pour impliquer les gens. Si vous ciblez les jeunes, les médias sociaux sont le médium à exploiter. Il est temps d'être à la page et de vivre avec notre temps.

Les jeunes sont un investissement certain. Les jeunes peuvent insuffler une nouvelle diversité à l'équipe en ce qui a trait à la créativité, aux projets et à la perspective. Nous devons accorder un respect égal aux jeunes – nous ne devons pas amoindrir leur valeur. Nous ne devons pas amoindrir la valeur de qui que ce soit. Les nouvelles préoccupations et les idées de projet vont faire leur apparition et nous devons garder l'esprit ouvert, les appuyer et les encourager. Il est parfois temps de jeter la vieille serviette et en acheter une autre. Vous ne continueriez pas à monter et descendre les escaliers en portant des boîtes s'il y avait un ascenseur tout près. Utilisez les ressources de la communauté et les talents que les jeunes ont à offrir.

Les jeunes sont motivés par les gestes de service, les enjeux environnementaux et les actions de justice sociale. La Société de Saint-Vincent de Paul du Canada se concentre maintenant davantage sur les actions durables, car il ne suffit plus de donner du poisson, nous devons maintenant enseigner à pêcher. Ne vous méprenez pas, les œuvres de bienfaisance auront toujours une place dans nos communautés, mais nous devons commencer à lorgner du côté de la justice sociale, à guérir la blessure plutôt que continuer d'y appliquer un pansement. Il faut enseigner aux gens dans le besoin à devenir autosuffisants et indépendants, tout en gardant à l'esprit que s'ils ont besoin de soutien, la Société sera là pour eux.

Si votre conférence a le sentiment qu'elle est prête à inviter les jeunes, vous devez planifier une approche organisée. De nos jours, il existe de nombreuses activités extracurriculaires, de nombreuses autres organisations et tâches qui retiennent l'attention des jeunes après l'école. Si vous êtes organisés, alors ils pourront l'être. Concevez une plateforme que les jeunes peuvent visiter pour savoir quels sont les événements planifiés chaque mois. Définissez des rappels qui s'activeront la veille de chaque événement, etc. Si vous n'y arrivez pas ou si vous ne savez pas comment intégrer votre conférence dans les médias sociaux, trouvez un ou une jeune qui cherche à ajouter une nouvelle expérience de travail à son CV.

Nous ne vous demandons pas de réinventer la roue. Si vous prévoyez des événements lors desquels vous avez besoin d'aide pour préparer des sacs destinés aux visites à domicile, trier des vêtements dans les magasins, faire du bénévolat lors d'activités communautaires telles qu'un barbecue – invitez-les. Si vous ne demandez pas, vous ne le saurez jamais. Cependant, même si la roue est un moyen de transport tout à fait acceptable, n'ayez pas peur d'évoluer, aspirez à devenir une fusée. Faites jaillir des idées quant aux diverses façons dont votre conférence peut aider autrement dans votre communauté. Couvrez tous les aspects de la pauvreté – celle-ci en a plusieurs. (Voir la définition de la pauvreté dans le livre de la Règle.)

Nous espérons que vous ne vous êtes pas sentis « sermonnés » par ce texte. Notre objectif est que notre Société soit ouverte d'esprit, qu'elle embrasse l'idée d'accueillir davantage de jeunes dans ses rangs et de les impliquer, et qu'elle s'en retrouve stimulée plutôt qu'intimidée, enfin qu'elle soit en mesure d'aider de toutes les façons possibles. (10 points si vous reconnaissez d'où vient cette dernière partie.)

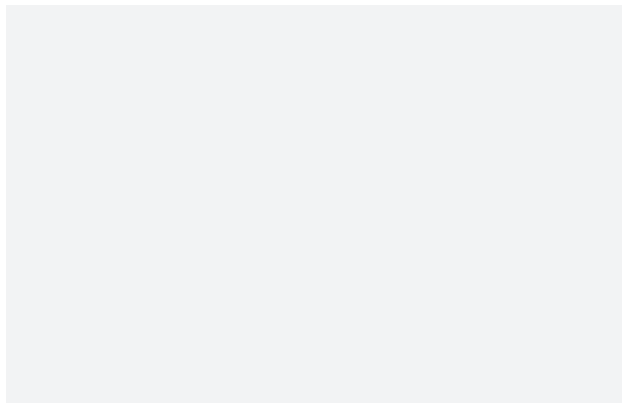
Vous êtes super. Affections. Bye.

*Lillian Mulder et Sophia Mutuc, représentantes jeunesse
Conseil régional de l'Ontario*

L'ONTARIO SE DOTE DE TROIS NOUVEAUX MAGASINS SSV

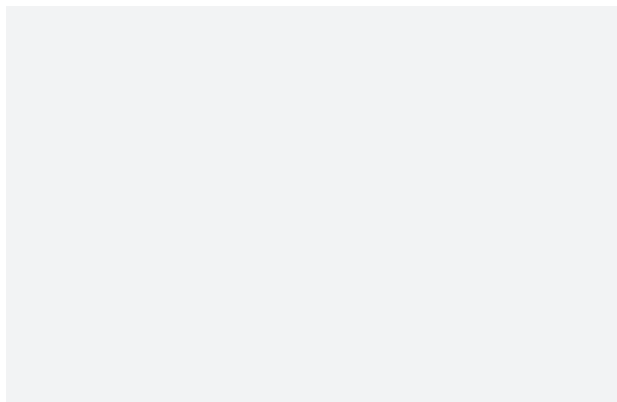
BRANTFORD

Il a fallu tout un village de vincentiens partageant le même état d'esprit pour le construire. Ils ont mis à contribution beaucoup de courage et de foi. Ils avaient pour objectif de rajeunir leur magasin ainsi que leur communauté. Ce conseil particulier a travaillé très fort pour la planification et ses membres ont véritablement remis leur foi et cette idée entre les mains de Dieu. Ils ont acheté un immeuble et ont commencé à recueillir des fonds. Ils ont visité d'autres magasins à travers la province pour y glaner divers concepts. Ils ont ensuite conçu les plans et procédé à la mise en œuvre. Ce magasin est dirigé exclusivement par une grande équipe de bénévoles qui partagent le même idéal et qui ont réussi à impliquer les commerçants, les écoles et toute la communauté. Ces vincentiens et les bénévoles ont tout fait ce qu'il fallait pour ouvrir les portes du magasin, dont la bénédiction et la consécration ont eu lieu le 11 mai 2019. Félicitations à chacun des vincentiens, depuis ceux et celles qui ont eu la vision jusqu'à ceux et celles qui ont rempli les étagères. Nous prions pour un succès continu.



WINDSOR

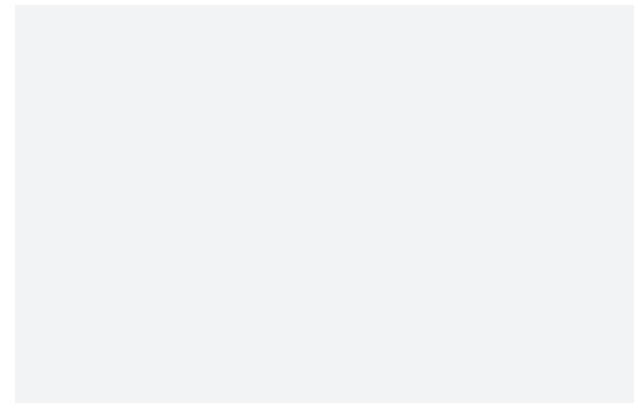
Dans une ville où de grandes organisations à but non lucratif ferment actuellement leurs portes, Roseanne Winger et sa famille vincentienne prennent de l'expansion. En effet, la SSV de Windsor a fait évoluer son fonctionnement afin de s'adapter aux temps modernes. Ils se sont approprié le stock d'inventaire d'autres magasins SSV pour s'en servir ou le revendre. Ils savaient qu'ils devaient modifier leurs façons de faire afin de survivre dans un marché en évolution. Lorsque les dons ont connu une diminution, Roseanne a changé comment et quand ils recevaient les dons. Constatant tous les changements qui avaient cours dans leur ville, ils ont ouvert un magasin plus gros et mieux situé, grâce au travail acharné d'une très bonne équipe qui a travaillé ensemble. Certains disaient qu'il était impossible d'ouvrir à la date prévue et force leur fut de reconnaître qu'il ne fallait pas dire de telles choses à Roseanne et aux vincentiens de Windsor. Ils ont mis les bouchées doubles et le magasin a ouvert ses portes à la date prévue, soit le 19 octobre 2019. Non seulement ils s'aident eux-mêmes ainsi que les personnes dans le besoin, mais ils aident par la même occasion les autres magasins SSV. Félicitations aux vincentiens de Windsor, des visionnaires hors pair !



PETERBOROUGH

Quand l'occasion s'est présentée, Peterborough a ouvert la porte. Ce nouveau magasin est le numéro 3 du modèle « Vinnies feel good shopping » (Le magasin du bien-être). La providence a joué son rôle d'aider là où une aide est requise. Cet endroit a vu le jour suite à un don fait à Vinnies. Le comité directeur et le propriétaire ont signé une entente et, le 24 août 2019, le 3e magasin a ouvert ses portes. Ce dernier est situé tout près du garde-manger de la SSV, ce qui donne aux vincentiens du garde-manger l'occasion de servir non seulement en donnant de la nourriture, mais aussi en fournissant des vêtements facilement accessibles au coin de la rue. Les bons remis par le garde-manger sont rapidement échangés au magasin voisin par nos amis dans le besoin. Le nombre de bons échangés a considérablement augmenté, ce qui démontre à quel point le service offert répond aux besoins. Continuez votre excellent travail, Peterborough !

*Sue Mazziotti-Armitage, vice-présidente et liaison
entre les magasins
Conseil régional de l'Ontario*



LES VINCENTIENS SONT APPELÉS À LA JUSTICE SOCIALE

Le bienheureux Frédéric Ozanam a dit : « Vous ne devez pas vous contenter de soulager les pauvres temporairement, vous devez étudier leur situation et les injustices qui les ont menés à la pauvreté, en envisageant une amélioration de leur condition à long terme. »

Les vincentiens excellent à fournir de l'aide aux voisins dans le besoin (les voisins) par une assistance immédiate en vue d'alléger leur souffrance, mais nous ne devons pas nous arrêter là, car cela ne mettra jamais fin à la souffrance. Si nous travaillons à améliorer à long terme les circonstances de nos voisins, nous répondrons à l'appel de la justice sociale et améliorerons le bien-être et l'avenir de notre société.

Dans une société juste, tous et toutes ont droit à un niveau de vie qui répond à leurs besoins fondamentaux en matière de logement, de nourriture, de soins de santé et autres nécessités, de façon à ce qu'ils puissent vivre dans la dignité et en santé et participer à la collectivité. De nombreux enjeux structurels empêchent nos voisins de pouvoir participer à la collectivité, parmi lesquels on retrouve le manque de revenu, l'accès réduit aux soins de santé, le manque d'opportunités en matière d'éducation, etc. Les vincentiens sont appelés à comprendre comment ces enjeux emprisonnent nos voisins dans la pauvreté et nous travaillons en vue d'améliorer les circonstances de ces voisins afin qu'ils puissent participer davantage à la société.

Alors, que doivent faire les vincentiens ?

L'œuvre de justice sociale comporte deux aspects : l'un est le repérage dans la communauté des mécanismes de soutien permettant d'améliorer à long terme la qualité de vie de nos voisins et le second est la prise de position en vue de réformer les systèmes sociaux pour assurer à nos voisins de recouvrer la dignité et la santé, qui constituent des droits fondamentaux.

Certains voisins pourront se sortir de la pauvreté par l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle,

qui leur permettra d'obtenir des emplois rémunérés suffisamment pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ces personnes jouiront d'une meilleure santé si elles bénéficient des soins dentaires et autres soins de santé auxquels les vincentiens peuvent leur faciliter l'accès. Leurs enfants pourront mieux se mesurer à leurs pairs et envisager un avenir prometteur quand leur famille connaîtra une meilleure qualité de vie.

D'autres voisins ne pourront jamais devenir autonomes en raison de leur âge, leur état de santé ou d'un handicap. Ils ont néanmoins le droit de pouvoir subvenir à leurs besoins fondamentaux et de vivre dans la dignité.

Voici quels sont les moyens d'améliorer à long terme le bien-être de nos voisins :

- S'assurer que nos voisins soumettent leur déclaration de revenus à temps, pour recevoir les avantages qui leur reviennent de droit. Repérez qui dans votre communauté remplit des déclarations et transmettez cette information aux voisins.
- Trouvez dans votre communauté les programmes d'aide au loyer et aux soins de santé ainsi que les programmes d'enrichissement pour les enfants. Accompagnez vos voisins dans leurs démarches d'accès à ces programmes.
- Voyez quelles sont dans votre communauté les opportunités en matière d'éducation, afin d'aider vos voisins à devenir admissibles à l'emploi. Aidez-les à s'inscrire au fonds Ozanam en Ontario, si cela est approprié, ou aidez les familles à ouvrir un compte de REEE pour avoir accès au financement du Bon d'études canadien du gouvernement fédéral. Aidez vos voisins à naviguer dans le système d'éducation.
- Repérez dans votre communauté les différents organismes pouvant aider vos voisins, par exemple des services facilitant l'accès à des services-conseils, du transport abordable et de l'aide juridique. Aidez vos voisins à accéder à ces programmes.

Ces gestes de soutien améliorent les conditions de vie des voisins que nous servons, mais plusieurs autres personnes sont laissées pour compte. Par ailleurs, les divers programmes de soutien vers lesquels nous dirigeons nos voisins devraient faire partie du tissu social auquel tous ont droit. La prise de position est un facteur important dans notre cheminement vers une société juste, car elle assure un niveau de bien-être minimal égal pour tous.

Parmi les différents enjeux de prise de position, on retrouve :

- Salaires et conditions de travail qui permettent aux travailleurs de subvenir aux besoins de leur famille. On peut constater dans plusieurs pays l'impact positif qu'ont des lois du travail plus équitables sur l'économie et la collectivité.
- Une éducation de qualité qui offre diverses opportunités et encourage le développement optimal de la personne, de telle sorte que les voisins et leurs enfants puissent connaître le succès.
- Des soins de santé avec accès universel aux médicaments, aux soins dentaires et visuels afin d'assurer à nos voisins une santé à long terme.
- Une aide sociale adéquate, des revenus de vieillesse et des prestations pour enfants sont bénéfiques pour la communauté et pour les voisins. Des services tels que les services de garde d'enfants abordables sont bénéfiques pour la communauté, car ils permettent un meilleur accès à l'emploi aux parents à faible revenu.

Toutes ces activités constituent une rupture par rapport à nos activités traditionnelles et nous font sortir de notre zone de confort, mais si nous travaillons d'abord avec nos collègues vincentiens en nous concentrant sur un enjeu en particulier et que nous réussissons dans cette entreprise, cela nous encouragera à poursuivre avec un autre enjeu.

Nous sommes appelés à agir !

*Corry Wink, vice-président, CRON
Justice sociale et prise de position*

INVITATION À ANIMER UN ATELIER - FNA - 25-27 JUIN 2020

CLIQUEZ ICI POUR LE
FORMULAIRE EN LIGNE

LES ATELIERS ONT LIEU LE 25 JUIN 2020

Le thème présenté lors de la prochaine FNA est :

« **NOUS SOMMES APPELÉS** »

Ce thème a été choisi afin qu'en tant que vincentiens, nous prenions le temps de réfléchir sur la façon dont nous interagissons avec les gens que nous aidons. Les ateliers peuvent être développés autour de ce thème.

ATELIERS PRÉSENTÉS PAR LES COMITÉS DU CONSEIL NATIONAL – LES SUJETS VARIENT D'UNE ANNÉE À L'AUTRE :

1. Rôles du président et de l'exécutif - conférences et conseils
2. Planification de la relève - conférences et conseils
3. Politiques et procédures
4. Recrutement et procédures
5. Formation des formateurs

AUTRES SUJETS D'ATELIER POSSIBLES :

1. Causes structurelles de la pauvreté
2. Collaboration avec d'autres organismes
3. La spiritualité du travail d'un vincentien
4. Pilliers de notre Société
5. Oeuvres spéciales - l'image publique de notre Société
6. La SSVP Au nord du 60^e
7. La prise de position et comment s'y prendre pour qu'elle soit efficace
8. Projets de changement systémique
9. Les jeunes en action
10. Financement

POUR PRÉSENTER UN
ATELIER, SVP REMPLIR
CE FORMULAIRE OU
LE FORMULAIRE EN LIGNE :
WWW.SSVP.CA/FR/FNA-2020

En général, les ateliers durent environ 75 minutes. Les animateurs doivent fournir tout l'équipement et le matériel requis pour la présentation, c'est à dire un lecteur de disque portable et leur propre ordinateur pour connexion à l'équipement audiovisuel interne existant. Il est aussi de la responsabilité des animateurs de produire, apporter et fournir tous les documents à distribuer aux participants.

Veuillez soumettre vos propositions d'atelier au plus tard le 1^{er} avril 2020, par courriel à exdir-digen@ssvp.ca ou par la poste :

Richard Pommainville, directeur général
2463, chemin Innes, Ottawa ON K1B 3K3

Titre de l'atelier : _____

Atelier présenté en : Français ____ Anglais ____

Description de l'atelier : _____

Nom de l'animateur : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Téléc : _____

Courriel : _____

Courte bio de l'animateur : _____

Lien du titre/sujet avec le thème de l'AGA : _____

Dimensions/type de local requis : _____

Matériel AV requis : _____

La documentation à remettre aux participants doit être fournie par l'animateur.

SVP envoyez au plus tard le 1^{er} avril 2020, à :

Richard Pommainville, directeur général
2463, chemin Innes, Ottawa ON K1B 3K3
exdir-digen@ssvp.ca

Approuvé par le comité national de formation.

Date: _____



MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent ;
- sommes unis au sein d'une même famille ;
- établissons un contact personnel avec les pauvres ;
- aidons de toutes les façons possibles.

AVIS - MARQUE DE COMMERCE / DROIT D'AUTEUR

Les marques de commerce SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, SSVV, CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, CONFERENCE OF THE SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, la devise SERVIENS IN SPE et le dessin du poisson (logo SSVV) apparaissant sur ce document sont des marques de commerce de la Confédération Internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul (« SSVV Global »), et utilisées au Canada par Société de Saint-Vincent de Paul – Conseil national du Canada (« SSVV Canada ») en vertu d'une licence octroyée par SSVV Global. Sauf indication contraire, le contenu de ce document et le matériel issu de ce même document sont protégés par des droits d'auteur et droits de propriété intellectuelle, selon les lois canadiennes et internationales, de SSVV Global et SSVV Canada, selon le cas. Tous droits réservés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée par écrit de SSVV Global et SSVV Canada, selon le cas, est interdite.

**Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
2463, chemin Innes
Ottawa, Ontario K1B 3K3**

**Tél. : 613 837-4363 / sans frais : 1 866 997-7787
Télec : 613 837-7375**

Agence du revenu du Canada

Organisme de bienfaisance enregistré : 132410671RR0001

**Publication officielle de la
Société de Saint-Vincent de Paul - Canada
ISSN 2560-8258**

**Fait avec la collaboration de :
Mary Baskin, Ghislaine DuNord et
Denise Miron.**

**Editrice : Nicole Schryburt
Conception graphique : Nicole Schryburt**



national@ssvp.ca



www.ssvp.ca



[SSVP Canada](#)